

Département de la Guadeloupe
Arrondissement de Basse-Terre

Commune de VIEUX-HABITANTS

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 19 Février 2026

Effectif du Conseil : 29

Présents : 21

Absents excusés : 03

Absents : 05

Procurations : 03

Sens du Vote

Pour : 22

Contre : 00

Abstention : 00

Par suite d'une convocation en date du 10 Février 2026, les membres composant le Conseil Municipal de Vieux-Habitants, se sont réunis à la salle de délibération, le **19 février 2026 à 18h45** sous la présidence de Monsieur **Jules OTTO**, Maire.

Etaient présents : Jules OTTO, Jacqueline TASSIUS, Frédéric OTTO, Christiane COLET-BAILLET, Ernand BOULON, Cindy DARMIN, Louis-Jules DARES, Marie-Pierre DARLY, Christopher GERAN, Albert AIRA, Yvon TOI-OTTO, Amour GABALI, Gérard RAMASSAMY, Virginie GUILLAUME, Sonia JEREMIE CAMALET, Ketty LANCIEN, Nicolas BRESLAU, Luigi LANCASTRE, Audrey BOURSEAU, Gaston GERAN, Aline TOI.

Absents excusés : Juliette FARNABE, Véronique GOMBAULD, Anne-Marie CANGOU.

Absents : Joël LANCASTRE, Esther JEREMIE-AMBRAISSE, Alexandre CLAIRY, Jennifer LINON, Pierrot TAURUS.

Procurations : Anne-Marie CANGOU donne procuration à Jules OTTO, Juliette FARNABE donne procuration à Jacqueline TASSIUS, Véronique GOMBAULD donne procuration à Albert AIRA.

Secrétaire de séance : Virginie GUILLAUME

N° de délibération : 03
Date de transmission
en préfecture :
02 MARS 2026

Soutien au CHU de la Guadeloupe
dans le cadre de la journée internationale des maladies rares

Monsieur le Maire expose :

Dans le cadre de la journée internationale des Maladies rares, le CHU de Guadeloupe envisage d'organiser la 2^{ème} édition du village maladies rares le **07 mars prochain** au WTC : Les professionnels du CHU comptent réaliser plusieurs activités : ateliers, mini-conférence, jeux-concours, débats, peinture, couture...

Aussi par courrier enregistré en mairie, le **29/12/2025**, l'équipe de la plateforme des maladies rares souhaite une contribution financière ou un don en nature de la collectivité pour renforcer la portée et l'impact de ce projet.

Considérant la nécessité pour la majorité actuelle de soutenir toutes les initiatives qui concourent à améliorer le bien-être et le mieux-être de tous les compatriotes, Monsieur le Maire propose d'octroyer la somme de **3 000,00 euros au CHU de la Guadeloupe**.

Le Conseil municipal

Après en avoir délibéré

Après que Monsieur le Maire ait quitté la salle au moment du vote,

Décide à l'unanimité

Article 1 : D'attribuer la somme de **3 000,00 euros** au **CHU de la Guadeloupe** en guise de participation à la deuxième édition du village maladies rares prévue le 07 mars prochain au WTC.

Article 2 : D'inscrire cette somme au budget primitif 2026.

Article 3 : De donner pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tout document relatif à cette affaire.

Article 4 : D'adresser un exemplaire de la présente délibération à Monsieur le Préfet de Région, à Madame la Comptable publique et à l'Equipe plateforme maladies rares du CHU.

Pour expédition conforme

Le Maire



Jules OTTO

Acte certifié exécutoire
Réception en Préfecture :

Publication :

Affichée le **02 MARS 2026**

